



LÉGENDE

- ■ ■ limite de commune
- bâtiment remarquable
- ⊗ bâtiment ancien ayant subi des modifications ou des dégradations
- ▨ continuités de jardins dans le tissu urbain

- intitulés de zonage**
- UA centre ancien
 - UB secteur d'habitat résidentiel
 - 2 AU zone d'extension à terme
 - Na espace naturel protégé
 - Nb zone d'habitat diffus en limite de boisement
 - Nc zone d'équipements sportifs et de loisirs
 - Aa zone naturelle à vocation agricole
 - Ab secteur construit lié à l'exploitation agricole

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

LE VAUDOÙÉ

ELABORATION	1^{ère} REVISION	PIECE N° 3.3 échelle 1/1 500
présentée le : 11 juin 2010	présentée le :	
arrêtée le : 14 septembre 2012	arrêtée le :	
approuvée le : 11 octobre 2013	approuvée le :	
mise à jour le :		
modifiée le :		BATI REMARQUABLE ET CONTINUITES DE JARDINS

Logo of the Urban Planning Service (Service d'Urbanisme) of the Commune of Le Vaudoùé.

VU pour être annexé à la délibération du :
11 octobre 2013